

L'Eiraguen

Le magazine d'Eyragues - Janvier 2023



Solidaires !



Course pour Octobre rose

VŒUX

Les projets municipaux
pour l'année 2023

ACTUALITE

Tour d'horizon
des aménagements

EVENEMENTS

Retour en images
sur la vie du village

UN SAPIN XXL POUR ILLUMINER NOS FÊTES

Fidèle à sa réputation, la commune a embelli la place de la Libération avec un fantastique sapin. La nouveauté, cette année, était le jardin du Père Noël également illuminé à la tombée de la nuit.

Bulletin Municipal - Janvier 2023

Directeur de la publication : Michel Gavanon

Coordination : Commission communication

Photos : Mairie d'Eyragues

Conception - Réalisation :

Kojiprint - Route de Mollégès - D31 La Graille, 13210 Saint-

Rémy-de-Provence - SARL gérée par Nicolas Coissard

Impression :

Imprimerie Vallière 163, avenue du Luxembourg, 13140 Miramas

Numéro ISSN : en cours - Dépôt légal : à parution

Bulletin municipal imprimé en 2300 exemplaires

Enquête Publique - Futur Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

Une enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme va avoir lieu, pour une durée d'un mois.

Les dates seront communiquées sur le site internet de la commune, ainsi que celles des permanences de la Commissaire Enquêtrice.

En mairie, le dossier complet ainsi qu'un registre seront mis à disposition du public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<http://www.eyragues.org>

Chères Eyraguaises, Chers Eyraguais,

Eh bien, nous voici déjà en 2023 !

J'espère que vous avez passé de joyeuses fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis...

Avec mes collègues du conseil municipal, nous nous sommes efforcés de vous accompagner durant vos agapes, en plantant le décor festif le plus approprié : un sapin majestueux et des sujets lumineux dans l'enclos de la place de la Libération, de superbes illuminations de rue et une vingtaine de sapins décorés par les commerçants et les résidents de nos lotissements, sans oublier le magnifique feu d'artifice du 31 décembre.

Durant ces fêtes, bien sûr, nous souhaitons conserver la magie de Noël... Mais tout a été pensé pour maintenir une certaine sobriété énergétique... Ainsi, nous avons procédé à l'extinction totale de l'éclairage lorsque l'activité était à son plus bas niveau, mais également à l'enlèvement des sujets dès les fêtes passées.

L'année qui pointe son nez apportera sans nul doute quelques peines, mais surtout de nombreuses joies bienvenues pour chacun d'entre nous. A l'aube de cette nouvelle année, je voudrais vous formuler quelques vœux, comme le veut la tradition :

- Tout d'abord, je vous souhaite une bonne santé, chez vous, à Eyragues. Tout n'y est pas parfait, certes, mais le cadre de vie de notre beau village, notre parcours de santé ainsi que les produits, à la fois bons et sains, proposés par nos commerçants contribueront, j'en suis convaincu, à nous maintenir en pleine forme en 2023.



- Ensuite, je vous souhaite de conserver cet esprit d'allégresse qui nous est cher et qui fait la réputation des Eyraguais depuis des générations. Le 15 janvier dernier, nous avons fêté Saint-Bonnet... Sa saucisse et son andouillette légendaires, ses taureaux dans les rues ont sonné les trois coups de ces moments de liesse que nous aimons tant et que nous attendons tous. Ils seront nombreux et nous partagerons ensemble tout au long de l'année, je vous le promets, ces moments de culture, de fête et de traditions, qui font à la fois notre bonheur et notre fierté, et nous détachent du quotidien.

- Enfin, tout en vous souhaitant une année prospère, je vous propose de conserver notre richesse de vie à Eyragues. La réhabilitation de l'ensemble des rues est à présent terminée, notre village affiche un visage pimpant, notre commerce de proximité, grâce à vous, demeure très actif, et de nouveaux projets vont bientôt sublimer notre village : Eyragues sera bientôt à nouveau fleuri, notre place principale plus vivante, et nous apporterons enfin, ensemble, notre contribution au développement durable.

L'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal ainsi que nos agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une très, très bonne et heureuse année 2023.

Michel Gavanon,
Maire d'Eyragues

SOMMAIRE

Les vœux en images	page 4
Bâtiments communaux	page 5
Solidarité / Etat-civil	page 6
Travaux / Environnement / Cadre de vie	page 7
Culture / Tourisme	page 8
Fêtes / cérémonies	page 9
Enfance / Jeunesse	page 10
Social	page 11

Interview du Maire	pages 12 et 13
"Ça s'est passé chez nous"	pages 14 à 17
Infos municipales et pratiques	pages 18 et 19
Terre de Provence Agglomération ...	pages 20 à 22
Tribune libre	page 22
Tristes ou tendres moments	page 23
Événement	page 24

VOS NUMÉROS UTILES

Mairie d'Eyragues :	04 90 24 99 00	Numéro d'appel d'urgence européen :	112	Bibliothèque / Bureau de tourisme :	04 90 92 84 47
Police Municipale :	04 90 24 99 07	Gendarmerie :	17 ou 04 32 61 96 40	Terre de Provence Agglomération :	04 32 61 96 30
Pompiers :	18	Cabinet Médical :	04 90 94 12 32	Régie des eaux :	04 90 95 04 36
Samu :	15	Pharmacie d'Eyragues :	04 90 94 12 41 (garde : 3237)	Mission Locale du Delta	04 32 62 09 56



Privés de deux années sans cérémonie de vœux, les Eyraguais ont retrouvé avec plaisir le chemin de la salle des fêtes, le 16 décembre. L'un des moments forts aura été la minute d'applaudissements en hommage à Max GILLES, maire de 1995 à 2022.



Les sept adjoints se sont succédés au micro pour présenter les projets 2023 de leurs commissions. Et c'est le maire Michel GAVANON qui a conclu la soirée en délivrant les grandes orientations municipales qui guideront la seconde moitié du mandat.



La commission solidarité a salué la générosité des couturières eyraguaises, professionnelles et amateurs, pour leur investissement spontané et bénévole pendant la crise sanitaire. Le public leur a réservé une belle ovation.



Félicité par Christiane MISTRAL, adjointe à la culture, et Corinne CHABAUD, vice-présidente du Conseil départemental, le photographe Greg GUILLEMENET a reçu la médaille de la Ville d'Eyragues pour son exposition "si les bestioles m'étaient contées".



Sacrée championne départementale, l'équipe féminine du Tennis Club Eyraguais a été mis à l'honneur par Bruno AMAT, conseiller municipal délégué. Bravo à Marie, Christelle, Géraldine, Ludivine et Julie (absente sur la photo).



Le coup de cœur de Nathalie REY, conseillère municipale, est allée aux "Minis" (Lea, Eline, Leony, Ambre, Lily, Lilou, Leane, Margaux, Melouna, Amelia, Louise, Inès) et aux "Teens" (Héloïse, Cora, Camille, Coline, Romane, Valentine, Manon, Emma, Marisol) d'ACE Compagny.

Comme le veut la tradition, les diplômés de l'année ont été récompensés d'un bon d'achat. Un joli cadeau de Noël - avant l'heure ! - remis par les membres de la commission jeunesse.

Confort optimal en vue pour les footballeurs et les rugbymen

Le premier projet concerne les vestiaires pour les clubs de football et de rugby. Le bâtiment actuel, d'une superficie de 300 m², s'avère vétuste et trop exigu pour accueillir les équipes les jours de match. C'est la raison pour laquelle la municipalité a mis en place, depuis plusieurs années, des bungalows, pas très fonctionnels et inesthétiques.

La commune va donc procéder à la rénovation de ce bâtiment qui sera destiné entièrement au club de rugby (RCNE), puis dans le prolongement une salle de réception de 170 m² avec terrasses couvertes et également la construction de 300 m² de vestiaires destinés au club de football (Olympique Eyraguais).

Début du chantier : avril 2023 (pour une durée de 12 mois).



CA | GAIRE ARCHITECTURE



Marc TROUSSEL, 1^{er} adjoint au maire

"Le montant de ces travaux au complexe sportif étant estimé à 1 500 000 euros, nous avons sollicité une aide auprès de Martine Vassal, présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. L'inauguration de ce bâtiment est envisagée au printemps 2024."

Le siège de Terre de Provence Agglomération réhabilité

Le second grand chantier concerne la rénovation quasi complète du bâtiment "Ancienne Mairie", siège de l'intercommunalité depuis 2006. Une étroite collaboration a été menée entre les services de Terre de Provence Agglomération et la commune d'Eyragues, tant sur le plan technique que financier. Le montant de ces travaux, estimé à 650 000 euros sera pris en charge, après subvention, à hauteur de 50 % par chacune des deux parties.

Ainsi, après l'extension de 400 m² réalisée en 2021, les élus et le personnel pourront travailler dans de bien meilleures conditions.

Début du chantier : février 2023 (pour une durée de 8 à 9 mois).



La "Participation Citoyenne", un dispositif de proximité



Encadrée par la Gendarmerie de Graveson, et son commandant le Major Vincent ROUSSARD, la "Participation Citoyenne" vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre, notamment la police municipale et les 40 caméras de vidéo-surveillance sur le village. Une liste de 18 référents a été établie. Le rôle du référent n'est pas de surveiller mais de veiller. Ne pas intervenir soi-même mais appeler le 17 lorsqu'un fait suspect ou inhabituel est identifié.



Ses principaux objectifs :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages, notamment avec les personnes âgées

Le Conseil des Sages, la voie consultative

Envisagé lors du mandat précédent, le Conseil des Sages sera prochainement mis en place. Cette instance de réflexion est chargée d'une mission de conseil, ou force de propositions sur les dossiers intéressant la commune. Son objectif est de faire bénéficier la municipalité des avis, expériences et connaissances de ses membres, sur divers sujets étudiés en groupe de travail.

Les membres du Conseil des Sages œuvrent dans le respect des libertés fondamentales de pensée et d'opinion. **Ce Conseil, créé par délibération du Conseil Municipal, sera constitué de 5 dames et 5 messieurs.**



Yvette POURTIER, adjointe au maire

"Afin de maîtriser la prolifération des chats errants, une campagne de stérilisation sera effectuée de janvier à décembre 2023. Une convention sera signée en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'amis et la commune d'Eyragues. Nos amis félins seront confiés aux bons soins de notre vétérinaire local, le Docteur PROTHON."

L'aménagement des berges du Réal aux Allées à l'étude

La première préoccupation de la municipalité sera de sécuriser et stabiliser les berges par un enrochement de part et d'autre du cours d'eau, de créer un cheminement piéton, de mettre en valeur les vestiges d'Eyragues que sont les remparts et revoir l'importance qui est la sienne à la Tour de Bise. Agrémenté de plantations d'ornements, de feuillus ombrageants et d'espaces de repos ou de rencontres, ce site qui fait le lien entre deux quartiers entièrement rénovés, le Planet et les Allées (du passage jusqu'à la station essence), se transformera en un lieu de promenade ou de découverte, frais et accueillant.



Bientôt des conteneurs semi-enterrés



Des sites de collecte ordures ménagères et collecte sélective adaptés et semi enterrés seront prochainement mis en place dans le centre névralgique de la commune. 7 à 9 points d'apports volontaires composés de 5 contenants (verre, papier, plastique, bio déchets et ordures ménagères) seront ainsi implantés en remplacement des regroupements de conteneurs sur roulettes qui sont aujourd'hui obsolètes, polluent visuellement et olfactivement et encombrant les riverains.



Patrick DELAIR, adjoint au maire

"Dans une démarche environnementale et durable, il semble également judicieux de végétaliser l'ensemble de la commune pour trois raisons importantes :

- les platanes sont en train de mourir et il faut les remplacer
- créer de l'ombre dans le village, c'est lutter contre le réchauffement climatique
- le feuillage est la meilleure machine à absorber le carbone

La municipalité invite tous les Eyraguais à donner des idées sur les futurs sites à aménager."

Une expo peut en cacher une autre



Proposée de mai à octobre dans le Parc des Poètes, la magnifique exposition sur le thème des insectes vit une seconde jeunesse dans les écoles pour que les enfants puissent en profiter quotidiennement. La qualité des photos de Greg GUILLEMET, comme le montage soigné, ont été très appréciés par les visiteurs.

La municipalité remercie sincèrement le Conseil départemental, et plus précisément son label " Capitale de la Culture", sans qui cette exposition n'aurait pu se faire.

En 2023, une nouvelle exposition embellira le Parc des Poètes. Elle sera consacrée aux "fonds sous-marins" et visible à partir du mois de mai. Peut-être suivra-t-elle le même parcours que la première ?

Les Soirées du Kiosque de retour

Concernant les Soirées du Kiosque, qui bénéficient du soutien financier du Conseil départemental dans le cadre du dispositif "Provence en scène", l'agenda 2023 est déjà connu. Et il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Les Eyraguais sont attendus nombreux au cœur du Parc des Poètes !

Vendredi 12 mai : "La diva sans voix"

Vendredi 16 juin : "Les Swingirls"

Samedi 1^{er} juillet : "Gospel vibration"



Christiane MISTRAL, adjointe au maire

"Un autre projet est en préparation concernant la création d'une table d'orientation sur les chemins de la Transhumance ainsi qu'un emplacement pique-nique. J'en profite pour remercier Annick AMBLARD, agent d'accueil du Point info Tourisme et de la Bibliothèque d'Eyragues, pour son implication à donner vie à tous les projets."

Un Eyr' de Guinguette, saison 2

Faire la fête est une seconde nature à Eyragues. Malgré tout, la municipalité trouvait que les dimanches d'été étaient bien tristounets. Qu'à cela ne tienne, avec l'aide de l'association des artisans et commerçants Sian d'Irago, des animations de rues, des repas, de la musique, des jeux ont été proposés l'été dernier ! La commune remettra le couvert en 2023 pour apporter détente, découverte et rencontre dans l'ambiance conviviale d'un Eyr' de Guinguette. Un concours de barbecue pourrait même voir le jour...

Un temps menacé en raison des nouvelles conditions drastiques d'organisation et de réglementation imposées par l'Etat, un magnifique feu d'artifice a été tiré avec succès le 31 décembre dernier. Un moment incontournable et fédérateur, pour le

plus grand bonheur de toutes les générations.

Les différentes dates vous seront communiquées par le biais des médias de la mairie (Facebook, blog, panneau) et par voie d'affichage.



Pierre PANCIN, adjoint au maire

"Eyragues est connu pour être un village festif. Il y a et il y aura toujours des taureaux dans nos arènes et les rues de notre village, mais il y a bien d'autres animations toute l'année. Alors venez à notre rencontre, venez participer, échanger et vibrer avec nous pour que vivent nos fêtes et vivent nos traditions !"

Une journée provençale au printemps

Outre les Soirées du Kiosque, le Parc des Poètes abrite quelque chose d'unique au monde : la statue de Frédéric MISTRAL entourée des 6 autres poètes qui ont formé le Félibrige. Nulle part ailleurs se retrouvent ces 7 félibres ! Autour de ces statues et bustes, une grande journée provençale est en train de se mettre en place pour le printemps, avec certainement une reconstitution des vieux métiers, des groupes folkloriques, des concerts, des saynètes de Marcel PAGNOL... bref, une journée complète en 2023, et certainement un week-end entier à l'avenir !



La micro-crèche "Les Oursons" ouvre en septembre

Les travaux à la micro-crèche des Craux Sud sont bien engagés. Cette structure de petite enfance couvrira les places manquantes à la crèche "La Cabriole", qui accueille actuellement 31 enfants, et viendra en complément des assistantes maternelles à domicile.

Capacité d'accueil : 12 enfants

Livraison : printemps 2023

Ouverture : septembre 2023

Les demandes d'inscription sont enregistrées auprès de la directrice de la crèche La Cabriole : 04 90 24 95 72



Corinne NIETO, adjointe au maire

"Ces deux établissements auront une direction commune conduite par "La Mutualité Française" qui gère actuellement la Cabriole avec qualité tant au niveau financier qu'humain. La municipalité remercie vivement tout le personnel qui fait un travail formidable auprès des tout-petits."

Nouveau : le Conseil des Jeunes Eyraguais



Le Conseil des Jeunes Eyraguais a vu le jour le 13 janvier dernier avec des élections organisées salle Louis MICHEL.. La seule condition pour être candidat était de résider dans le village. Constitué de 6 élèves de CM1 et de 6 autres de CM2 de l'école Gabriel Péri, il respecte la parité et vise à faire l'apprentissage de la citoyenneté adaptée à leur âge.

Les douze heureux élus se sont engagés pour un mandat de deux ans (à l'exception de celles et ceux qui entreront au collège en septembre prochain).



Debout, de G à D (élus CM1): Anaé ANJOUY, Thomas FLORENT, Guilia LUCIANI, Axel GENIN, Pablo SCHMETZ et Luce BELIN,

Assis, de G à D (élus CM2) : Fabio CHAINE, Maxime LAGHETTI, Liiloo GONCALVES, Mathis GEORGES, Charlotte TONINI et Eloïse PIERRACINI.

"Le CJE sera doté d'un budget annuel voté en Conseil Municipal, à répartir sur un ou plusieurs projets. Son rôle sera d'être à l'écoute des idées et des propositions des enfants afin de réaliser des projets utiles à tous, tant à l'échelle de l'école que du village. Déjà des premières idées ont germé : aménagement du parc des poètes, du City Stade, des arènes, du Mas de la Chapelle... mais aussi aides aux plus démunis, actions pour la nature, animations pour les fêtes, gestion du budget !"

La mixité sociale, un enjeu majeur

Il y a actuellement sur la commune 129 logements sociaux référencés : HLM "Les Moutouses", Clos "Van Huhl", lotissements "Les Chênes verts" et "La Fauvette", sans oublier la résidence autonomie "Pierre Vigne". A chaque opération eyraguaise, les postulants sont composés à la fois de jeunes ménages locaux, primo-accédants aux revenus modestes, seniors et autres familles venues pour correspondre à notre bassin d'emploi.

Aux Craux Sud, les résidents seront fondus dans cette mixité sociale constituée par les maisons individuelles privées ou celles prévues en accession à la propriété par la municipalité. Pour chacune de ces opérations, nous sommes extrêmement vigilants au bâti : de faible hauteur (R+1), il doit s'intégrer obligatoirement au paysage et jusqu'à ce jour, chaque opération immobilière a été conduite sur notre commune avec ce même esprit.

Toujours aux Craux Sud, une première tranche de travaux permettra à 36 familles d'occuper leurs appartements dès juin 2024. Une seconde phase de 40 logements, prévue dès



l'origine du projet, débutera courant 2023 pour s'achever en 2025. Ces constructions permettront de répondre aux besoins des Eyraguais et favoriseront l'arrivée de nombreuses jeunes familles dont les enfants viendront étoffer l'effectif des structures de petite enfance et des écoles publiques. 46 lots vendus par des privés et 12 autres réservés à des jeunes ménages eyraguais, en vue d'une accession à la propriété, compléteront ce nouveau quartier qui accueillera un collège à l'horizon 2028.



Louis ROSELLO, adjoint au maire

"A l'écoute de tous les Eyraguais, je tiens une permanence en mairie tous les jours, de 9h à 11h. Chaque année, ce sont 200 à 300 dossiers qui sont traités au nom du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Sur rendez-vous, je peux également me déplacer à domicile. Je m'occupe également des dossiers de logement social, une mission très laborieuse que je partage avec Marc TROUSSEL, 1^{er} adjoint."

Une loi à respecter

Comme de nombreuses communes rurales, Eyragues est contrainte par l'Etat de construire des logements dits "sociaux". Pour être en conformité avec la loi SRU, qui a succédé à la loi 3DS, il en manque 330 ! Le Préfet impose au maire de créer 32 logements par an, et ce durant 9 ans, afin de rattraper le retard. Si cet objectif n'est pas atteint, le



village sera considéré comme "carencé" et devra s'acquitter d'une amende forfaitaire. Celle-ci s'élève actuellement à 196 € par logement manquant, et peut être majorée voire doublée en cas de non volonté avérée.

Transmettre un bel héritage à nos enfants

Elu en juillet dernier, Michel GAVANON a profité de la cérémonie des vœux pour réaffirmer son engagement en faveur de la préservation du cadre de vie. *“Avec l’équipe qui m’entoure, compétente et motivée, nous ne ménageons et ne ménagerons ni notre temps, ni notre peine, ni notre intelligence collective pour servir du mieux possible Eyragues et son clocher.”* Entretien avec le maire d’Eyragues.



Vous avez insisté dans votre discours sur le développement durable. En quoi cela va-t-il consister au quotidien ?

Dès aujourd’hui, nous devons faire face à toutes les contraintes qui nous impactent - réchauffement climatique, inflation énergétique, diminution des ressources en eau - et sans faire de jeu de mots, nous allons dépenser une énergie considérable durant les toutes prochaines années pour réduire notre empreinte carbone, tout en poursuivant du mieux possible le développement de notre commune. Nous en prenons tous conscience, enfin... Et à l’échelle communale, nous devons montrer l’exemple pour devenir un village apprécié autant pour son comportement énergétique que pour son cadre de vie.

Quelles actions allez-vous mettre en place ?

Dès mon élection, j’ai demandé à mes collègues élus et à nos agents territoriaux de réfléchir à toutes les économies d’énergie possibles à réaliser sur Eyragues... Et nous en avons trouvé ! L’éclairage public a été le premier à en bénéficier, avec la poursuite du remplacement des lampes au sodium par des LED. Nous avons actuellement plus des trois quarts de notre réseau ainsi équipé, et l’objectif est de réaliser cette transformation sur l’ensemble de nos points lumineux au premier semestre 2023. D’autre part, depuis le 5

décembre, nous avons procédé à l’extinction programmée de l’éclairage lorsque l’activité nocturne est à son plus bas niveau. Les illuminations de Noël ont été traitées de la même façon. Toutes ces actions devraient nous permettre de diviser drastiquement notre facture énergétique.

Y a-t-il des changements de comportement à adopter ?

Nos actions sont également dirigées vers les bâtiments communaux les plus énergivores... Dans les prochains mois, la toiture de l’immeuble Baudile Lagnel sera isolée, l’école maternelle le sera par l’extérieur, et nous poserons des panneaux photovoltaïques en toiture partout où ce sera possible, aux écoles, au restaurant scolaire, à la salle des fêtes, au complexe sportif, ceci pour consommer l’électricité produite et limiter ainsi notre dépendance au gaz. Cette énergie solaire, justement, va nous permettre d’absorber à moindre coût l’installation de la climatisation dans toutes les classes de l’école élémentaire cet automne, et bientôt de l’école maternelle. Rafraîchir aujourd’hui nos classes est devenu indispensable au vu des fortes chaleurs qui démarrent plus tôt et se terminent plus tard qu’auparavant...

Comment Eyragues peut-il encore s’améliorer ?

L’avenir est aux véhicules électriques, au co-voiturage et aux cheminements doux. Nous utiliserons à compter de 2023 le parking du Mas de la Chapelle, l’un des moins fréquentés de notre commune, pour y installer plusieurs bornes de recharge rapide et nous y créerons une aire de co-voiturage. Nous sommes à la campagne et les cheminements doux ne manquent pas, à deux pas de nos rues, pour nous permettre de bonnes balades pédestres ou cyclistes. Et dans le village, beaucoup apprécie la voie douce et sécurisée du chemin Saint-Bonnet ou celle qui conduit à nos stades. Le dévelop-

“Le développement durable n’est plus une mode, mais une évidence”

pement des vélos électriques et autres véhicules à deux roues exige de devoir partager les rues qui le permettent pour se rendre au centre-village. Nous allons nous y employer et examinerons toutes les possibilités pour réaliser en 2023 une première voie cyclable, qui sera je l'espère suivie de beaucoup d'autres.

La préoccupation climatique est devenue incontournable. Quelles actions concrètes allez-vous engager ?

Nos étés de plus en plus chauds et secs nous contraignent de reconsidérer à la fois le fleurissement et la végétalisation. Nous tenons à notre label 3^{ème} fleur, mais le prochain challenge confié à Patrick DELAIR et son équipe sera de faire au moins aussi bien avec des plantes plus résistantes à la chaleur et moins consommatrices d'eau. Et parce qu'à Eyragues, la nature gardera toujours une place privilégiée, nous nous sommes engagés à remplacer systématiquement les platanes malades du chancre coloré, et nous tenons le rythme. Nous allons également planter des arbres et des passages végétalisés à l'intérieur du village, là où c'est possible, pour créer plus d'ombre et donc rafraîchir nos rues. Le développement durable n'est plus une mode, c'est devenu une évidence, et Eyragues va désormais s'y employer pour chercher à réduire notre empreinte carbone dans chacun de nos futurs projets. Nous économiserons ainsi l'énergie, l'eau, préserverons à la fois nos ressources et notre santé, et transmettrons à nos enfants un bel héritage.

Dans ce contexte, comment voyez-vous l'avenir d'Eyragues ?

Le deuxième axe qui conduira notre politique de développement et nos projets concerne la préservation de notre cadre de vie. Je m'attacherai à ce qu'Eyragues reste un village typiquement provençal et rural, où il fait bon vivre, et dans lequel nos enfants sauront trouver à la fois leur place et un toit. Or, le dernier recensement de la population dévoilé tout récemment nous a donné quelques indications sur l'évolution de notre démographie : celle qui se dessine sur notre commune montre une population stable, un accroissement des résidences secondaires, ainsi qu'une nouvelle typologie de population, active et aisée, télétravailleuse et d'âge mûr, qui quitte la grande ville pour profiter de notre richesse de vie. Et l'une des conséquences est que l'immobilier flambe, et que nos écoles ont du mal à maintenir leurs effectifs, du fait de l'insuffisance de natalité.

Comment rendre le village encore plus attractif pour les jeunes générations ?

Tout d'abord, il convient de préciser que notre économie, sans atteindre des sommets, permet l'activité et l'emploi pour un bon nombre d'Eyraguais. L'activité agricole est encore bien présente, bon an mal an, avec des productions légumières de qualité et la reprise de la vigne, et même si quelques friches perdurent, notre foncier est relativement bien utilisé.

D'autres éléments sont à prendre en compte pour comprendre et déterminer nos perspectives de développement : notre commerce et notre artisanat sont relativement florissants...

J'en profite pour remercier nos commerçants et artisans qui dynamisent au quotidien notre village... Parmi ces autres éléments, il ne faut pas oublier notre collège qui sera bientôt en place et apportera

de l'attractivité, ni notre obligation gouvernementale de produire de nouveaux logements sociaux. Nous les réaliserons, non seulement pour éviter les pénalités, mais surtout pour permettre à nos jeunes ménages de se loger. Ils seront pensés, comme aux chênes verts, à la Fauvette ou aux Craux sud, pour être parfaitement intégrés et répondre à une véritable mixité sociale.

Où en est le Plan Local d'Urbanisme ?

Afin d'apporter une réponse à ces nombreux challenges, nous finaliserons enfin au printemps prochain l'outil qui guidera nos projets d'aménagement : il se nomme P.L.U., c'est notre plan local d'urbanisme. Cet outil prendra en compte les zones à urbaniser, celles qui resteront à vocation agricole coute que coute, et celles enfin qui devront être préservées, sanctuarisées pour la beauté de leurs paysages. Notre P.L.U. a été pensé pour que notre population puisse s'accroître, certes, mais de façon toujours mesurée, équilibrée et contrôlée.

Une réunion publique en avril

"Au printemps prochain, nous serons à mi-mandat... Je vous propose d'ores et déjà de participer à une réunion publique courant avril, au cours de laquelle nous dresserons un bilan exhaustif et un programme complet des trois ans à venir. L'objectif est de projeter tous les élus vers 2026 autour des deux principales orientations évoquées lors de la cérémonie des vœux, et qui baliseront chacun de nos projets", conclut le maire Michel GAVANON.



5 octobre

Fin des travaux dans le quartier Saint-Jean avec la réhabilitation de la rue Auguste FOUQUET (création d'un caniveau, réfection de la voie, ajout d'un candélabre et transformation de l'éclairage public en LED)



6 octobre

Lancement officiel du dispositif "Participation Citoyenne", afin de renforcer les liens entre les habitants, les élus, la police municipale et la gendarmerie



16 octobre

Grand succès populaire pour la première édition de la course "Octobre rose", organisée par l'association Cancer Qualité de Vie à Domicile, au profit de la lutte contre le cancer du sein



26 octobre

Installation d'un système de climatisation réversible moderne dans toutes les salles de l'école élémentaire. Dans quelques mois, l'école maternelle bénéficiera d'un équipement à l'identique



2 novembre

Transfert de l'expo photos sur les insectes "si les bestioles m'étaient contées" du Parc des Poètes à la traverse Serge ROCHETTE (entre les deux écoles) et dans la cour de l'élémentaire



9 novembre

Pour la première fois de son histoire, la garderie municipale accueille les enfants toute la journée du mercredi, au Mas de la Chapelle



10 novembre

Le maire et les adjoints ont accueilli les nouveaux arrivants autour du verre de l'amitié. Après leur avoir remis un cadeau de bienvenue, ils les ont félicités d'avoir choisi "le plus beau village de France"



11 novembre

Deux nouveaux porte-drapeaux ont été désignés le jour de la commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale : Jean-Pierre PRADIER (FNACA) et Nathalie REY (conseillère municipale déléguée)



3 décembre

Le record de dons pour le Téléthon a été battu avec 7517,18 euros. Un exploit rendu possible grâce à tous les bénévoles, élus, services municipaux et généreux donateurs associés pour une noble cause



3 décembre

La pluie et le froid n'ont pas entamé l'enthousiasme des familles eyraguaises exactes au rendez-vous de l'illumination officielle du sapin et du jardin du Père Noël sur la place du village, autour d'un vin chaud



3 décembre

Dans la foulée du Téléthon et de l'illumination du sapin de Noël, le passage des véhicules anciens illuminés dans les rues du village a clôturé à merveille ce samedi festif, joyeux et solidaire



10 décembre

Lors de la cérémonie de Sainte-Barbe, le maire d'Eyragues a confié au lieutenant Franck DUQUESNE et aux pompiers présents avoir relancé le projet d'une nouvelle caserne auprès des services du SDIS.



10 et 11 décembre

Etiré de la Bergerie à la place de la Libération, le marché de Noël a réuni toutes les générations autour d'exposants de qualité, proposant des jeux, des animations, des concours...



14, 15 et 16 décembre

Réservés aux personnes âgées de 70 ans et plus, inscrites sur la liste du CCAS et résidant à Eyragues, les colis de Noël ont été distribués en mairie pendant trois jours par les élus et le personnel.



16 décembre

Dans une salle des fêtes comble, Michel GAVANON a présidé sa première cérémonie de vœux en tant que maire devant un parterre d'élus locaux et de personnalités publiques.



18 décembre

Après le délicieux repas de Noël et le spectacle de fin d'année, les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont reçu la visite surprise du Père Noël - et de sa hotte gourmande - sur la place du village.



11 janvier 2023

Madame Cécile-Marie LENGLET, nouvelle sous-préfète d'Arles, a effectué sa première prise de contact avec les élus de la commune.



13 janvier 2023

Cérémonie du départ à la retraite du comptable de la mairie, Marc BALLEROY et passage de témoin à Elisabeth GRENIER.

15 janvier 2023

2023, année de l'avènement de la bénédiction des saucisses de la Saint Bonet réalisée cette année, par le père LAZARE.

Ce sera désormais un rituel chaque 15 janvier !





C'est à souligner...

Une garderie récréative et... créative

Depuis le 9 novembre 2022, la municipalité a mis en place une garderie municipale pour la journée complète du mercredi, à partir de 7h30. Débordante d'activités, l'équipe propose des jeux en extérieur et des ateliers ludiques aux enfants dans le confortable Mas de la Chapelle, qui les accueille également l'été pour le centre aéré. Le personnel remercie particulièrement Patrice BARITELLO, artisan à Mollégès, qui a offert les ronds de bois pour l'activité de décoration de table de Noël.



Les familles qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à la garderie peuvent se renseigner auprès de la mairie :

04 90 24 99 15

affaires-scolaires@eyragues.fr

C'est à retenir...



Respecte ton voisin, respecte la nature

Début décembre, deux containers à déchets ont été mis en place en bas du Clos Serein. L'objectif est d'éviter que les riverains jettent leurs ordures ménagères sur le point de collecte situé sur l'avenue du 8 mai 1945, à l'angle du chemin des Pouchons. Tout dépôt autre qu'un sac d'ordures ménagères ou un sac de recyclage doit être amené à la déchetterie et non jeté à même le sol !

Ramassage des sacs jaunes :

mercredi. Merci de ne pas sortir votre sac avant le mardi soir !

Déchetterie SUR rendez-vous :

lundi, mardi matin, mercredi, vendredi et samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Prendre RDV, c'est simple et rapide :

<https://rdv-dechetterie.fr/connexion.action>

Déchetterie SANS rendez-vous :

mardi après-midi et jeudi toute la journée

Renseignements : 04 32 61 96 38



C'est à lire...

André BONAFOS n'est plus

Amoureux de la littérature française, passionné par la poésie comme par les calembours, André BONAFOS s'en est allé à 91 ans, peu après Noël. Qui ne l'avait pas croisé, souriant et blagueur comme à son habitude, quelques jours auparavant... Impliqué dans la vie associative, et notamment la chorale d'Eyragues, il avait participé à la création de notre bibliothèque. Au fil des ans, André avait pris le parti de prolonger son amour des mots, sur scène, lors de la Fête de la musique ou du Téléthon. Sa dernière prestation ? Un récit des fables de La Fontaine, fin novembre. Toujours pour la bonne cause !



Ancien élève de l'École normale d'instituteurs de Montpellier, puis de l'École normale supérieure de l'enseignement technique à Cachan, André BONAFOS fut pendant plus de 30 ans professeur de Lettres dans les classes secondaires et professeur de Culture Générale dans les classes de B.T.S. du lycée Philippe DE GIRARD, à Avignon. Également direc-

teur de publication et rédacteur en chef de la revue culturelle "Mosaïque", il avait présidé l'ADMR d'Eyragues.

Le maire Michel GAVANON qui lui a rendu un hommage public, les élus du conseil municipal et le personnel communal adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Les nouveaux entrepreneurs...

→ **Les Plateaux de Margaux (Margaux GODART)**
Livraison de planches apéritives,
fromages au détail et produits d'épicerie fine
06 07 86 11 54 / contact@lesplateauxdemargaux.com
www.lesplateauxdemargaux.com
@LesPlateauxdeMargaux

→ **Damien BOURGES**
Travaux agricoles
06 30 42 69 97 / damien.bourges@gmail.com

→ **L'Immobilière Valora (Gianni VALORA)**
Agence immobilière
19, Avenue du Général de Gaulle
04 90 90 88 50 / 06 50 99 43 63
contact@immobiliere-valora.com
www.limmobiliere-valora.com

→ **Le Médicia (Patricia GILLES)**
Traiteur / 06 33 30 73 53



→ **Le Marigny (Adeline FAYE, nouvelle propriétaire)**
Tabac, souvenirs, FDJ
2 bis Place Jean Jaurès / 04 90 94 22 35

→ **Harmonie (Annick BERARD)**
Massages et séances énergétiques
12, Avenue du Général de Gaulle / 06 51 33 09 42
<http://harmoniealthea.wixsite.com/harmonie>
Facebook : Harmonie Annick Berard

→ **NL Tendance Location (Nathalie LAURENT)**
Décoration de mobilier et d'art de la table
30 Place Jean Jaurès / 06 41 97 64 77
nltendancelocation@gmail.com
@nltendancelocation

→ **Juliney's (Julie RIBERO)**
Prothésiste ongulaire, créations artisanales,
produits cosmétiques Bio, vêtements et accessoires
34 Place Jean JAURÈS / 06 68 99 43 37
Facebook : <https://www.facebook.com/juju.ribero>



Les élus eyraguais siègent dans toutes les commissions

Lieu de réflexion et de débat, les commissions ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les différents projets relevant de leurs compétences. Elles ont pour rôle de travailler les dossiers relevant de leurs domaines et élaborent des propositions soumises ensuite au bureau et au conseil communautaire. Un élu de la commune d'Eyragues siège au sein de chacune d'entre elles.

Finances

Marc TROUSSEL

Développement économique

Christiane MISTRAL

Tourisme

Christiane MISTRAL

Pluvial

Président : Michel GAVANON

Habitat

Louis ROSELLO

Action sociale et politique de la ville

Yvette POURTIER

GEMAPI

Aurélien BOUCHET

Environnement

Yannick ROSSI

Aménagement Rural

Président : Michel GAVANON

Eau-Assainissement

Michel BARAT

Déchets

Patrick DELAIR

Mobilité

Corinne NIETO

Communication

Delphine GEORGES

Conseil communautaire :

Michel GAVANON,
Yvette POURTIER et Eric DELABRE



Aurélien BOUCHET, Michel GAVANON et Patrick DELAIR font partie des élus qui représentent Eyragues au sein de Terre de Provence Agglomération

Suivez l'actualité de votre territoire intercommunal

Pour recevoir tous les bons plans et les actualités, abonnez-vous aux newsletters de la communauté d'agglomération et de l'Office de tourisme intercommunal : www.terredeprovence-agglo.com et sur myterredeprovence.fr

Retrouvez-nous aussi sur Facebook et Instagram



N'attendez plus et devenez ambassadeur de votre territoire :

likez, partagez et abonnez-vous à ces deux pages avec le hashtag #terredeprovencetourisme



Déposez tous vos emballages - sans exception - dans le sac de tri !

Depuis des années, Terre de Provence Agglomération s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Si ces efforts ont offert jusque-là des résultats encourageants, l'intercommunalité a décidé d'aller encore plus loin. L'objectif est de simplifier les règles de tri et d'augmenter ainsi les performances de recyclage sur le territoire.

Quels bénéfices ?

Pour vous, un geste de tri quotidien facilité qui deviendra systématique. Pour Terre de Provence Agglomération, moins d'erreurs dans le sac de tri, moins de refus en centre de tri et donc un plus fort taux de recyclage. En bref, une dynamique éco-vertueuse qui bénéficiera à tous. En triant plus, vous permettrez de recycler plus d'emballages en plastique et vous participerez, à votre échelle, à la protection de nos ressources et de l'environnement.

En pratique ?

Depuis le 1^{er} décembre, tous vos emballages ont leur place dans votre sac jaune. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton. Désormais, vous pouvez déposer dans le sac jaune, vos emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, et tous les emballages en plastique, sans exception ! Plus de simplicité des règles de tri, c'est moins d'hésitation !

Vos emballages en verre restent bien entendu à trier dans les conteneurs spécifiques.

*Ensemble, faisons progresser le recyclage
sur notre territoire*



Les nouveaux réflexes à adopter :

1. C'est un emballage ? Je le dépose dans le sac de tri !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le sac.



Evolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement en 2023

Le contexte inflationniste actuel nous impacte tous. Face à la flambée des prix de l'électricité, du carburant, des matériaux et des produits chimiques, et malgré ses efforts pour réduire ses dépenses de fonctionnement au quotidien, la Régie des eaux de Terre de Provence se voit contrainte d'appliquer une hausse des tarifs de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2023 afin de maintenir son équilibre financier.

→ Le prix du mètre cube d'eau et d'assainissement calculé sur la base d'une consommation annuelle standard pour un foyer de 120 m³ passera ainsi de 3,25 à 3,66 € TTC pour l'ensemble des communes de la Régie des eaux (à l'exception de Rognonas et de Graveson). Cette hausse de 12,6 % induira une augmentation du montant de la facture annuelle de l'ordre de 50 euros.

→ A Rognonas, le prix du mètre cube d'eau et d'assainissement passera de 3,73 à 3,99 € TTC, soit une hausse de 6,8 % entraînant une augmentation du montant de la facture an-

nuelle de l'ordre de 30 euros.

→ A Graveson, le prix du mètre cube d'eau et d'assainissement passera de 3,99 à 4,40 € TTC, soit une hausse de 10,3 % et une augmentation du montant de la facture annuelle de l'ordre de 50 euros.

Ces augmentations correspondent à la moyenne des hausses tarifaires votées en France pour l'année 2023. Les prix de l'eau et de l'assainissement à l'échelle de l'agglomération de Terre de Provence restent inférieurs aux moyennes départementale, régionale et nationale.

L'objectif de ces évolutions est aussi celui d'atteindre à terme un prix unique pour l'ensemble des usagers de l'eau et de l'assainissement du territoire.

La nouvelle grille tarifaire de l'eau et de l'assainissement collectif est consultable sur le site internet eaux-terredeprovence.fr (rubrique "Informations" puis "Actualités") ainsi que sur la page Facebook de la Régie des Eaux de Terre de Provence.

Tribune libre

La participation citoyenne pour co construire des solutions pour le climat et l'environnement

Alors que des débats sur le changement climatique ont lieu à tous les niveaux de la société, lorsque des décisions sont prises à l'échelle locale, elles sont souvent confuses et n'obtiennent pas l'adhésion des populations. Afin d'exploiter l'intelligence collective et de développer des solutions réellement pertinentes, notre municipalité doit impliquer nos concitoyens dans la réflexion sur le changement climatique, et ce aussi tôt que possible. Cela permettra d'identifier ensemble les problématiques et de co-construire des solutions adaptées.

Le Groupe EYRAGUES ENSEMBLE soutient l'idée d'une participation citoyenne pour la lutte contre le changement climatique, afin de sonder l'opinion des concitoyens et d'identifier les priorités. Les habitants ont une connaissance fine de leur territoire, de leurs besoins, cela conduit à une prise de décision plus pertinente et plus démocratique.

Le cercle de réflexions créé par le groupe EYRAGUES ENSEMBLE réfléchi à des solutions simples dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Certaines solutions mises en œuvre par des collectivités voisines sont très inspirantes pour notre village

1/ Notamment la création d'un jardin partagé, qui est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou par des concitoyens. Produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromatiques, médicinales..., donne à ces jardins une saveur particulière et d'utilité en ces temps de crise.

2/ Le développement d'un réseau de piste cyclable cohérent à l'échelle de la zone

urbanisée d'Eyragues doit-être une priorité

3/ La plantation d'arbre demeure une urgence environnementale. Les collectivités doivent regarder d'un œil neuf leur patrimoine arboré. Les arbres ont mille vertus : Nids de biodiversité, puits de carbone et pièges à particules polluantes, climatiseurs naturels (rafraîchissement de 1 à 3 °C, parfois 5 °C), entonnoirs évacuant les eaux de ruissellement, l'arbre est devenu un élément de l'aménagement paré de mille vertus.

Le récent rapport du (GIEC) concernant les effets du réchauffement de la planète montre qu'il reste encore beaucoup à faire... En réaction aux récentes catastrophes naturelles, de nouveaux types de projets doivent voir le jour pour rendre nos villages plus durables, plus vivables et plus respectueux de l'environnement, mais aussi pour les protéger des catastrophes naturelles. Le chemin pour y parvenir n'est pas forcément aussi décourageant qu'il n'y paraît.

En proposant la consultation citoyenne et ces thèmes de réflexion EYRAGUES ENSEMBLE désire atteindre et mobilise les Eyraguaises et le Eyraguais sur l'idée que l'heure du changement (climatique) a sonné et que chaque citoyen peut faire la différence

Le Groupe EYRAGUES ENSEMBLE

Eric DELABRE / Marie Hélène GIORDANI CONSTANSO

Florence HOUDIN-VIGIER / Christine PERRIN



Mariages du 29 mai 2022 au 29 décembre 2022

MAILLACH Christopher et MAGE Coraline 25 juin
CHAMPION Audric et MAS Alessandra 9 juillet
GOMES DE JESUS Nuno et GARCIA Marylène 23 juillet
RIVIÈRE Pierre et DEBRIS Anne-Claire 23 juillet
BOU Julien et BOUSSENGUE ILOUETSI Keny 13 août
MISTRAL Adrien et MONFERRER Coline 13 août
PETITPAS Sébastien et TRIPONNEY Anaïs 27 août
RIVET Gaëtan et PORTAL Cléo 3 septembre
MATHIEU Clément et SERPINET Faustine 9 septembre
SORRIAUX Fabien et QUELO Natacha 15 octobre

Naissances du 29 mai 2022 au 29 décembre 2022

SANCHEZ DEVOS Marilou, Léa, Jeanne 20 juin
BERARDI Emilio 22 juin
GREILLIER Tom, Roger, Alain 27 juin
BERCOUSSI Zaid 3 juillet
WISSOCQ Lison, Lou 14 juillet
STEFANINI Noah 16 juillet
BUCHNER Arthur 26 juillet
LAUGE Louis, José, Armand 6 août
DEDINGER Kyron 23 août
PROVENCIO Miliano 29 août
PULH Charlie, Elodie, Yvonne 14 septembre
BENOIST Naël, Adam 15 septembre
DARNISE JERNIVAL Noam 25 octobre
BRETON MOLINA Déa 5 novembre
DEHOVE Lilian, Gauthier, Léo 12 novembre
VELLA Livio, Alexandre, Thierry 12 novembre
BOUSCARLE Léon, Mattéo, Denis, Gilles 20 novembre
ABIDI HANROT Nelya, Louna 22 novembre
NARANCA-AIGOY Alma, Denise, Marguerite 26 novembre
DELARUE Melyah, Annie 28 novembre
XIONG Soan, Muaj Tsim 5 décembre

Décès du 29 mai 2022 au 28 décembre 2022

GAFFORY Gérard, Marie, Nicolas 6 juin
ANDRIEUX Pierre, Charles 15 juin
GILLES Max, Alain 17 juin
TOUSSAINT Bernard, Pierre 19 juin
BALADDA Michelle, Louise 21 juin
MARTIN André, Louis, Henri 21 juin
GARCIA Ramon 1^{er} juillet
GONNET Isabelle, Josephine Veuve PERROT 15 juillet
ROULET Louis, Henri 27 juillet
GORCE Georgette, Paulette Veuve BELLON 28 juillet
SABATIER Sylvain, Yves 4 août
CESTIER Roger, Joseph, Marie 10 août
POLI Robert, Edouard, Celestin 12 août
FLORUS Etiennette, Marie Veuve GINOUX 16 août
PALERMO Laurence, Rose, Emilie Veuve SICARD 25 août
ETTORI Marc, Marie 7 septembre
CLÉMENT Colette, Clotilde Veuve ANDRÉ 10 septembre
DELABRE Marie, Jeanne Veuve CESTIER 13 septembre
DEYCHAMP Jean, Fernand 15 septembre
GALLERON Marie, Veuve GARAGNON 18 septembre
MESNIL Pierre, Jean 20 septembre
MEURISSE Jean-Marc, Henri, Albert 21 septembre
LAGARRIGUE Brigitte Epouse BOUSQUET 23 septembre
ERAU Alphonsine, Henriette Veuve BOYER 25 septembre
GENEVEZ Jean-Louis, André, Roger 25 septembre
DESMET André, Michel, Joseph 13 octobre
LAVERGNE Josette Veuve SOMMÉ 13 octobre
MOUCADEAU Marie-Louise Veuve DAVIN 19 octobre
PRAET Jean, Albert 19 octobre
FARÈS Samira Veuve GAUDET 22 octobre
SICARD Andrée, Antoinette 1^{er} novembre
RAOULX Marie Rose Anna 4 novembre
BOTA Mimoune 11 novembre
OTTO François, Louis, Henri 20 novembre
CHRÉTIEN Nelly Veuve LERAS 27 novembre
HERRERO Juliette Veuve AMAT 28 novembre
RODIER Yvette, Aimée 5 décembre
CADAU Annie, Jeanne Epouse ALLAIN 7 décembre
ESCANDE Alice Veuve REY 12 décembre
GIMET Yvon, Lucien 14 décembre
CABASSUD Joseph, Claude 15 décembre
JOUVE Yvette, Maximilienne Veuve MISTRAL 20 décembre
ASIEN Rosine Epouse VIOLAND 28 décembre
BONAFOS André, Marcel, Prosper 28 décembre



Eyragues en Provence
s'engage auprès des manadiers !

EYRAGUES
EN PROVENCE

Ensemble
Pour l'avenir de notre Culture.



FACE AUX ATTAQUES D'ÉLUS ANIMALISTES ET ÉCOLOGISTES (EELV)

LA RURALITÉ SE MANIFESTE
LE SAMEDI 11 FÉVRIER À 11H

PLACE DE LA COMÉDIE, MONTPELLIER